



Cycle de conférences sur les voies juridiques pour lutter contre le fléau de la défiance

Première journée de réflexion, 15 novembre 2019  
Amphi J01 Université Jean Monnet Saint Etienne, UDL

## L'information et la décision vaccinale dans la relation médecin-patient, le cadre juridique et les responsabilités

Direction scientifique Béatrice Espesson-Vergeat  
Directrice du master droit des affaires appliqué au monde de la santé  
Cercrid UMR CNRS 5137

### 9H Ouverture

Michèle Cottier, Présidente de l'Université de Saint Etienne  
Baptiste Bonnet, Doyen de la faculté de droit  
Mathieu Disant, Directeur du Cercrid

### 9h 30 Propos introductifs

Le cycle portant « les enjeux juridiques liés à l'information dans la décision de vaccination » a pour objectif au travers de plusieurs workshops, de mener une réflexion sur la nature de l'information conduisant à la décision de vaccination.

La France est aujourd'hui un pays se caractérisant par une défiance élevée de la population face à la vaccination.

Cette situation pousse à s'interroger sur les moyens permettant de rétablir la confiance. Les mesures d'urgence et de précaution face au risque de santé publique ont nécessité l'adoption de mesures contraignantes.

Une analyse en droit comparé permet d'identifier les systèmes de droit dans lesquels le recours à la norme de droit dur est utilisé, et les conséquences en termes de rétablissement de la confiance.

Une autre approche consiste à adopter des mesures juridiques incitatives fondées sur le rétablissement de la confiance et l'adhésion de la population au programme de vaccination. L'analyse s'articule autour de la protection des libertés fondamentales de la personne face aux enjeux de sécurité et de santé publique.

Elle se positionne sur la recherche des causes de la défiance, et sur ses manifestations. Partant du constat de la perturbation de l'information à disposition de la population, l'étude se focalise sur les voies de droit permettant d'identifier, et contrôler le contenu et les modalités de transmission de l'information.

L'information est véhiculée par des voies diverses, institutionnelles, industrielles, professionnels de santé, mais aussi par la voie des usagers, associations de patients au travers des réseaux sociaux, forums, blogs, sites etc.,

L'analyse juridique vise à identifier les méthodes permettant de contrôler la source de l'information et de s'assurer de sa bonne compréhension.

Elle porte sur les conséquences en termes de responsabilité pour les acteurs en charge de la communication.

Elle fait un focus sur les conditions et modalités de contrôle par les GAFAM et pose la question de la régulation de l'information par les pouvoirs publics.

L'étude pointe enfin du doigt la nécessité d'accompagner les divers acteurs dans l'organisation de la communication et notamment dans le cadre de la formation des professionnels de santé en lien direct avec la population.

La première journée fait un focus sur la relation professionnels de santé/ patient, et vise à identifier les risques et responsabilités auxquels sont exposés les professionnels de santé, médecins, pharmaciens, et les établissements de santé confrontés à la défiance des sujets.

Cette réflexion sera prolongée par une étude sur l'encadrement juridique de la communication institutionnelle, et non institutionnelle, et sur les modalités permettant de rendre plus efficient le message auprès des sujets.

Un colloque final permettra de réaliser une synthèse et d'apporter une vision prospective sur l'encadrement juridique envisageable afin de lutter contre les fausses informations et rumeurs dans le secteur de la vaccination, avec une étude en prospective des outils numériques exploitables (aide à la décision) à destination du public, permettant d'éclaircir l'information lors de la consultation médicale.

## Organisation des tables rondes

### Table ronde 1

#### **10h 00 Les libertés fondamentales confrontées à l'enjeu de sécurité sanitaire**

*De l'incitation à la recommandation jusqu'à l'obligation à la vaccination, le recours à la norme pour encadrer les comportements de défiance*

L'objectif de cette table est de présenter la problématique juridique portant sur la question du choix dans les politiques de santé, d'un encadrement normatif incitatif, ou contraignant afin de parvenir à assurer une couverture vaccinale suffisante.

Seront pointés les conditions dans lesquelles la décision est adoptée et les enjeux juridiques en résultant. Les échanges permettront de viser les différences entre les Etats, fondées sur des considérations éthiques, morales, historiques, sociologiques etc.; et d'analyser les réponses apportées.

L'approche juridique sera complétée par un focus pratique sur la situation dans le monde de la couverture vaccinale, sur la relation entre le risque et la réticence, ou au contraire sur le sentiment de sécurité et la défiance.

Cette analyse permettra d'aborder la question de la relation entre la protection de la santé publique et la protection des libertés individuelles.

Béatrice Espesson-Vergeat, Maître de conférences HDR, droit privé, UJM

Maryline Grange Maître de conférences, droit public UJM

Daniel Floret, Professeur pédiatrie, HAS

### Table ronde 2

#### **11h 20 La liberté de s'opposer à la vaccination et les conséquences juridiques,**

*Les droits, obligations et responsabilités face au refus de vaccination (en situation d'épidémie ou de pandémie),*

Béatrice Espesson-Vergeat, Maître de conférences HDR, droit privé UJM

Pierre Morgon, CEO MRGN advisors

Valérie Siranyan Pr Pharmacie, Lyon 1

Cette table poursuit la réflexion en posant la question de la responsabilité du sujet dans le cas d'un refus de vaccination. L'analyse reprend la jurisprudence portant, en France, sur les conséquences dans le cadre d'une vaccination obligatoire et recommandée.

L'interrogation portera sur l'efficacité des mesures et de l'encadrement juridique.

Les échanges s'orienteront sur les outils et méthodes permettant de renforcer la responsabilisation du sujet dans un enjeu de protection de la santé publique.

Cette responsabilisation passe par une amélioration de l'information et de la compréhension en vue de l'adhésion au programme de vaccination.

L'étude conduit à distinguer les situations de prévention des risques et les cas de gestion des risques d'épidémies ou pandémies dans lesquels la communication et l'information portent sur l'obligation vaccinale, avec un rétablissement de la contrainte éventuellement sous le contrôle de l'OMS.

## **12h Débats**

### **12h30 Déjeuner libre**

#### **Table ronde 3 L'organisation juridique et le contrôle des fausses informations**

### **14h Les méthodes juridiques permettant de contrôler l'information, et de rétablir la confiance par la preuve scientifique**

*La liberté d'expression et la protection de la santé publique*

*Le contrôle de l'information par la preuve juridique et la vérité scientifique*

E Botelho-Nevers, Professeur de Maladies Infectieuses et Tropicales, faculté de médecine, UJM

Etienne Kowalski, Avocat associé Simmons & Simmons

P Morgon CEO MRGN advisors

Les échanges de la matinée conduisent à s'interroger sur les méthodes permettant de contrôler, surveiller la communication et l'information dans le respect des droits et libertés fondamentaux et notamment la liberté de la presse, la liberté d'expression de chacun. Les échanges porteront sur l'identification délicate des fausses informations et sur les mécanismes permettant de détecter les fausses informations, sur les moyens de démontrer ces fausses vérités au plan scientifique et médical.

Ces réflexions permettront de pointer les responsabilités envisageables du fait de la propagation de fausses informations en distinguant selon les sources, qui peuvent provenir des professionnels de santé, de la presse, ou plus insaisissable des sujets eux-mêmes. La question sera posée de savoir si le législateur peut et doit intervenir pour encadrer cette liberté de communiquer sur des sujets de santé publique, et quels obstacles juridiques doivent être surmontés.

#### **Table ronde 4 La maîtrise de l'information dans la relation médecin-patient**

### **14h40 L'intérêt des outils d'aide à la décision pour les professionnels de santé**

*La formation des professionnels de santé et la gestion de l'information du patient*

*Le temps de consultation et le temps de l'information*

E Botelho-Nevers, Professeur de Maladies Infectieuses et Tropicales Faculté de médecine, UJM

Sebastien Bruel, MG et CCA en médecine générale

Jean Loup Durousset, PDG Noalys

Les échanges porteront sur les outils et méthodes permettant d'accompagner et d'aider les professionnels de santé dans l'exercice de leur mission.

Sera abordée la question de l'utilisation des outils d'aide à la décision permettant au patient d'accéder à une information objective avant la consultation chez le professionnel de santé (médecins et pharmaciens).

Seront soulevés les questionnements liés à la gestion du temps de l'information dans la relation soignant/soigné, et ceux portant sur la relation entre la qualité et le contenu de l'information et le temps de transmission d'une information compréhensible par le patient. Ce sujet permettra de s'interroger sur les outils permettant de minimiser la responsabilité de chacun en utilisant des techniques numériques visant l'information du patient.

Au plan juridique cette construction impliquera de s'interroger sur la responsabilité des acteurs du numérique (construction de l'outil d'aide à la décision), sur la protection des données collectées sur le patient, et sur le contrôle de la bonne compréhension du patient et sur les risques pour le professionnel de santé découlant de la décision du patient informé.

### **Temps d'échanges avec le public,**

Recueil des réactions et propositions

### **Synthèse : Regards juridiques prospectifs, le droit agile et la construction d'une politique de santé vaccinale efficiente**

*L'éducation à la santé et la vaccination*

*Vers un encadrement juridique de la formation à l'information sur internet*

La synthèse pointera la nécessité en droit de s'adapter à un contexte de numérisation de la société et les conséquences en résultant avec la nécessité de s'interroger sur les risques d'émergence d'une normativité privée établie par les acteurs et permettant le contrôle de l'information, et sur les modalités selon lesquelles le législateur peut se saisir de la question du contrôle de l'information en France.

Il apparaît une nécessité de renforcer dans ce contexte de risque sanitaire la formation et l'information des professionnels de santé sur les modalités de transmission de l'information, et sur les risques découlant du défaut d'information.

### **16h00 Cocktail**